



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS

### **BÂTIMENT ACCESSOIRE**

(Valide pour une durée de douze (12) mois.)

(Garage isolé, abri d'auto, remise ou cabanon, abri à bois, gazebo, atelier, bâtiment accessoire de grande envergure, bâtiment temporaire, Abri forestier / Relais récréatif, véranda 3 saisons (non-chauffé et non-isolé).

ou

### **CONSTRUCTION ACCESSOIRE**

(Valide pour une durée de douze (12) mois.)

(Quai, galerie, balcon, terrasse, patio).

#### **Contenu obligatoire de la demande**

Le paiement de la demande (cochez où applicable) :

- 30 \$** Bâtiment accessoire
- 20 \$** Construction accessoire
  
- Si vous êtes propriétaire de l'immeuble depuis moins de 6 mois, veuillez fournir **une copie de votre acte notarié**
- Fournir une procuration écrite du propriétaire si le requérant n'est pas le propriétaire.

Toute demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation doit être adressée au fonctionnaire désigné et comprendre les documents suivants :

#### **Pour un bâtiment accessoire ou une construction accessoire**

- Un plan d'implantation à l'échelle** (Vous pouvez utiliser une copie de votre certificat de localisation comme plan de base) indiquant les limites du terrain, son identification cadastrale, les dimensions, les servitudes existantes, les voies de circulation adjacentes, la localisation des installations septiques, la localisation et les dimensions au sol de chaque bâtiment projeté et des bâtiments existants sur le même emplacement, les distances entre chaque bâtiment et ouvrage, les distances entre chaque bâtiment et les lignes de l'emplacement, la distance entre tout cours d'eau, milieu humide ou lac et les bâtiments et ouvrages prévus mesurée à partir de la ligne naturelle des hautes eaux.

- Plan d'architecture détaillé de la construction ou de l'agrandissement à l'échelle (Ex. : 1/8''=1'-0'', 1/4'''=1'-0'', ...etc). Ces plans doivent illustrer minimalement les informations suivantes:

Un plan des fondations (\*) / un plan du rez-de-chaussée, un plan de l'étage (\*), un plan de chaque façade / une coupe transversale et/ou une coupe de mur type du bâtiment (\*\*), les éléments structuraux (\*\*) (fermes de toit, poutres, colonnes, solives et/ou poutrelles doivent être identifiés et localisés.

*Si vous n'avez pas de logiciel, vous pouvez avoir recours aux services d'un dessinateur en architecture, un technologue ou un architecte.*

(\*) : Si applicable

(\*\*) : Requise pour un garage isolé, un atelier, un bâtiment accessoire de grande envergure et une véranda 3 saisons.

### **Pour un quai**

*La construction ou la modification d'un quai privé nécessite un certificat d'autorisation et est assujettie aux dispositions suivantes :*

*1- La superficie maximale d'un quai est de 20 mètres carrés. Au-delà de 20 mètres carrés, une autorisation d'occupation du domaine hydrique de l'État conformément à la Loi sur le régime des eaux (L.R.Q., c.R.-13, a.2 et 2.1) est obligatoire.*

### **Emplacement des travaux**

No. Civique \_\_\_\_\_ ou Cadastre \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Matricule \_\_\_\_\_ (Voir compte de taxes)

### **Identification du propriétaire ou requérant**

Nom \_\_\_\_\_ Tél. résidence : \_\_\_\_\_

Adresse **postale** \_\_\_\_\_ Tél. cellulaire : \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

## Caractéristiques des travaux projetés

### Bâtiment accessoire (cochez le bâtiment accessoire applicable)

- Construction d'un garage isolé
- Construction d'un abri d'auto
- Construction d'une remise ou cabanon
- Construction d'un abri à bois
- Construction d'un gazébo
- Construction d'un atelier
  
- Construction d'un abri forestier ou relais récréatif
- Construction d'un bâtiment accessoire de grande envergure
- Construction d'un bâtiment temporaire
- Construction d'une véranda 3 saisons (non-chauffé et non-isolé)

### Construction accessoire (cochez la construction accessoire applicable)

- Construction d'un quai
- Construction d'une galerie
- Construction d'un balcon
- Construction d'une terrasse (patio)

### Usage projeté (cochez l'usage applicable)

- Résidentiel
- Commercial
- Mixte (résidentiel et commercial)
- Communautaire
- Industriel
- Agricole

### Description des travaux :

---

---

---

---

---

---

---

## Exécutant des travaux

**Entrepreneur licencié**                       **Propriétaire** (auto-construction)

**NOTE : Si vous avez coché « Entrepreneur licencié » , complétez ci-dessous**

\_\_\_\_\_

Nom de l'exécutant (entreprise)

\_\_\_\_\_

Adresse

\_\_\_\_\_

No. licence RBQ

\_\_\_\_\_

No. NEQ

\_\_\_\_\_

Responsable du chantier

\_\_\_\_\_

Téléphone du responsable

## Estimation des coûts et échéancier des travaux

Coût estimé des travaux : \_\_\_\_\_

(Main-d'œuvre et matériaux)

Date prévue du début des travaux : \_\_\_\_\_

Date prévue de la fin des travaux : \_\_\_\_\_

Considérant que la Municipalité de l'Ascension ne procédera à l'étude de la demande que lorsqu'elle aura TOUS les documents requis en sa possession, vous devez fournir les documents nécessaires ci-haut mentionnés le plus tôt possible afin d'éviter tout délai dans la réalisation de vos travaux.

Tout permis doit être délivré à l'intérieur de 30 jours de la date de réception de la demande complète par l'inspecteur des bâtiments. Si une demande est incomplète, la date de réception des derniers renseignements additionnels exigibles est considérée comme la date de réception de la demande.

**NOTE : Le présent formulaire vise à accélérer la demande de permis et ne constitue en aucun temps ni une demande complète ni une autorisation de débiter les travaux. L'abattage d'arbres est autorisé pour l'implantation des ouvrages énumérés dans la présente demande seulement.**

## Déclaration du propriétaire ou du requérant

Je soussigné,

\_\_\_\_\_ **Nom complet en lettres majuscules**

Déclare que les renseignements fournis sont complets et véridiques. De plus, je m'engage à me conformer aux dispositions de la réglementation d'urbanisme en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter.

\_\_\_\_\_ **Signature**

\_\_\_\_\_ **Date**

**Municipalité de L'Ascension** : 59, rue de L'Hôtel-de-Ville, l'Ascension (Québec) J0T 1W0  
Téléphone (Urbanisme) : 819 275-3027, poste 224 • Télécopieur : 819 275-3489  
Courriels : [urba3@municipalite-lascension.qc.ca](mailto:urba3@municipalite-lascension.qc.ca)